



RÉALISER UNE ANIMATION

Action Solution

*Présenter l'Agenda 2030 et les
Objectifs de développement durable
Fiche synthétique*



L'agenda 2030 et les Objectifs de développement durable





L'Agenda 2030

une décennie pour agir !

Le 25 septembre 2015 marque un tournant historique pour la diplomatie internationale. L'ensemble des pays membres de l'Organisation des Nations Unies (ONU) a adopté l'Agenda 2030.

Ce programme sans précédent se compose de 17 Objectifs de développement durable (ODD) conçus pour être mis en œuvre de façon interdépendante et inséparable, c'est-à-dire en recherchant les synergies et les antagonismes et en ne privilégiant aucun objectif au détriment des autres. L'ambition est un développement durable qui allie justice sociale, croissance économique et préservation des écosystèmes œuvrant ainsi pour les populations, la planète, la prospérité, la paix et par les partenariats.

Ces objectifs concrets qui couvrent l'ensemble des champs du développement durable ont pour but de guider les politiques, les initiatives et les actions quotidiennes vers la réalisation de l'Agenda 2030. Les ODD se décomposent en cibles et indicateurs afin de chiffrer et évaluer leurs évolutions, et nous faire prendre conscience du chemin à parcourir.

Ce cadre universel nous concerne toutes et tous : les pays du Nord comme du Sud, les gouvernements, les collectivités territoriales, les entreprises, les associations et bien sûr les citoyennes et citoyens. Chaque geste compte et à travers différentes actions du quotidien, nous pouvons toutes et tous, à notre échelle, œuvrer pour l'atteinte des ODD !



Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde. Cet objectif se compose de sept sous-objectifs ciblant : la lutte contre la pauvreté, l'accès aux services de bases, la réduction de la proportion de travailleurs pauvres et des personnes vulnérables, notamment les femmes et les enfants.



Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable. Cet objectif appelle à la mise en place de systèmes de production alimentaire et de pratiques agricoles durables et résilients



Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges, en améliorant la santé procréative, maternelle et infantile, en réduisant les principales maladies transmissibles, non transmissibles, environnementales et mentales.



Veiller à ce que toutes et tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie, en éliminant notamment les disparités entre les sexes et les revenus



Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles. Les cibles définies concernent : la lutte contre les discriminations et contre les violences faites aux femmes, l'accès des femmes à des fonctions de direction et de décision et l'accès universel aux droits sexuels et reproductifs.



Garantir l'accès de toutes et tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau. Le sixième objectif vise un accès universel et équitable à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement d'ici 2030, en particulier pour les populations vulnérables.



Garantir l'accès de toutes et tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable, en augmentant la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial et en renforçant la coopération internationale



Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous. Cet objectif vise à éradiquer le travail indigne et à assurer une protection de tous les travailleurs et toutes les travailleuses. Il promeut le développement de formations et d'emplois pour les nouvelles générations, et l'essor des compétences pour les emplois 'durables'.



Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à toutes et tous et encourager l'innovation. Ces secteurs doivent en effet être un moteur pour le recul de la pauvreté et l'amélioration de la qualité de vie dans le monde, tout en ayant un impact mineur sur l'environnement.



Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein. Cet objectif appelle les pays à adapter leurs politiques et législations afin d'accroître les revenus des 40 % les plus pauvres et réduire les inégalités salariales qui seraient basées sur le sexe, l'âge, le handicap, l'origine sociale ou ethnique, l'appartenance religieuse.



Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à toutes et tous, sûrs, résilients et durables. Cet objectif vise à réhabiliter et à planifier les villes, ou tout autre établissement humain, de manière à ce qu'elles puissent offrir à toutes et tous des opportunités d'emploi, un accès aux services de base, à l'énergie, au logement, au transport, espaces publics verts et autres.



Établir des modes de consommation et de production durables. Cet objectif est un appel pour les producteurs, les consommateurs, les communautés et les gouvernements à réfléchir sur leurs habitudes et usages en termes de consommation, de production de déchets, à l'impact environnemental et social de l'ensemble de nos produits.



Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions. Cet objectif vise à renforcer la résilience et la capacité d'adaptation des pays face aux aléas et catastrophes climatiques avec un focus sur le renforcement des capacités des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement.



Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable grâce à une gestion plus durable des ressources, l'accélération des recherches scientifiques, la conception de la gestion durable des ressources marines comme une opportunité de développement économique et touristique pour les petits États insulaires et les pays les moins avancés.



Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres. Cet objectif vise à mettre en place une gestion durable des écosystèmes terrestres en préservant la biodiversité et les sols et en limitant les impacts des catastrophes naturelles. Il appelle à ce que la protection des écosystèmes et de la biodiversité soit intégrée dans les planifications nationales et stratégies de réduction de la pauvreté.



Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable. Le seizième objectif concerne trois thèmes étroitement liés que sont les questions d'État de droit, de qualité des institutions, et de paix.



Partenariats pour la réalisation des objectifs. Le dernier objectif promeut des partenariats efficaces entre les gouvernements, le secteur privé et la société civile, nécessaires pour la réalisation des ODD au niveau mondial, régional, national et local.